

JUSTICE À GÉOMÉTRIE VARIABLE :
2 SURVEILLANTS AGRESSÉS,
1 PROCUREUR INDULGENT ?!

Oermingen, le 16 septembre 2025,

Dimanche 31 août, deux de nos collègues ont été lâchement agressés au CD Oermingen. Un détenu violent, mécontent de ne pas avoir eu ce qu'il voulait, a choisi la brutalité pour s'exprimer. Et pourtant... **le bureau du Procureur de la République décide de ne pas poursuivre l'auteur de cette agression infâme !?!?**

■ **Le message est clair : Agresser un surveillant, ça ne coûte rien !**

À croire que pour la justice, nos vies, notre sécurité, notre dignité et notre intégrité ne valent pas un procès !?!?

- Pourtant quand un surveillant hausse le ton, **il est rappelé à l'ordre.**
- Quand un détenu agresse deux agents, **c'est « circulez, il n'y a rien à voir » ?**

Belle leçon donnée à la population pénale : **frapper un agent, c'est gratuit ! Alors deux...c'est cadeaux !?!?**

Faut-il attendre qu'un collègue paye encore le prix fort, pour qu'il y ait une réaction de la justice ?

Faut-il que le sang coule plus fort, pour qu'on se décide enfin à protéger ceux qui veillent chaque jour sur la société ?

- La CGT Pénitentiaire dénonce ce mépris institutionnel !!
- La CGT Pénitentiaire dénonce une justice à deux vitesses, où les surveillants paient de leur chair, de leur santé et de leur dignité pendant que les agresseurs bénéficient d'une impunité révoltante !!

Nous exigeons :

- Une réponse pénale systématique et ferme à chaque agression !
- La fin de ce laissez-faire judiciaire, qui encourage les violences en détention !!
- Une sanction disciplinaire maximale et le transfert du détenu à l'issue de celle-ci !!
- Parce que derrière chaque uniforme, il y a une femme, un homme, une famille.
- Parce qu'aucun surveillant ne doit servir de défouloir en toute impunité pour son agresseur.

La justice a choisi son camp : Pas celui des surveillants apparemment.

La CGT Pénitentiaire choisira toujours le nôtre !!!

La CGT Pénitentiaire se réserve la possibilité de diverses actions, médiatiques ou non, en soutien de nos deux camarades blessés par ce détenu et cette décision incompréhensible et INTOLÉRABLE !!!

La CGT Pénitentiaire Grand Est